

Un réseau national d'orthoprothésistes

Au service de votre autonomie et de votre bien-être...

Agen :	05 53 68 05 64	Montpellier :	04 67 52 47 48
Arnas :	09 70 75 55 40	Moulins :	04 70 46 85 46
Amiens :	03 22 50 37 60	Mulhouse :	03 89 34 12 82
Angers :	02 41 44 20 88	Nancy :	03 83 85 41 41
Avignon :	04 90 85 11 76	Nantes :	02 51 89 92 43
Bayonne :	05 59 70 56 61	Niort :	05 49 35 30 30
Besançon :	03 81 41 54 54	Nogent/Marne :	01 48 72 96 81
Bordeaux :	05 57 26 10 40	Paris 13° orthèse	01 45 86 63 63
Bourg-en-Bresse :	04 74 21 19 00	Paris 13° prothèse	01 46 20 10 19
Brest :	02 90 82 84 74	Paris 16° :	01 40 50 26 39
Brive :	05 55 17 24 18	Paris 17° :	01 42 93 92 10
Carqueiranne :	04 94 48 28 92	Périgueux :	05 53 54 36 50
Chambéry-Annecy :	04 79 85 71 21	Perpignan :	04 68 68 33 23
Chalon sur Saône :	03 85 93 67 79	Plérin :	02 96 52 42 06
Caen :	02 31 15 58 58	Poitiers :	05 49 38 87 17
Chartres :	02 43 39 22 90	Reims :	03 26 47 49 29
Cherbourg :	02 33 22 59 05	Rennes :	02 99 67 35 34
Clermont-Ferrand :	04 73 28 44 95	Roscoff :	02 98 29 39 55
Dijon :	03 80 78 42 00	Rouen :	02 35 88 17 25
Gap :	04 13 19 12 11	Saint-Nazaire :	02 51 89 92 43
Laval :	02 43 56 42 45	Saint-Quentin :	03 23 67 67 39
Le Mans :	02 43 39 22 90	Saint-Etienne :	04 77 57 62 64
Lorient :	02.56.54.81.81	St Malo :	02 99 40 10 91
Limoges :	05.87.41.83.03	Toulouse :	05 61 40 49 18
Lille :	03 20 04 41 71	Tours :	02 47 28 91 59
Lons le Saunier :	03 84 25 91 86	Valence :	04 75 40 81 40
Lyon :	04 72 84 77 30	Vannes :	02 97 62 00 02
Marseille :	04 91 79 32 44	Versailles :	01 39 55 45 38
Melun :	01 64 09 42 18	Vichy :	04 70 59 23 39
Metz :	03 87 74 41 32		
Mont-de-Marsan :	05 58 51 14 68		
Montluçon :	04 70 64 35 37		

Pour plus d'information sur les établissements PROTEOR :

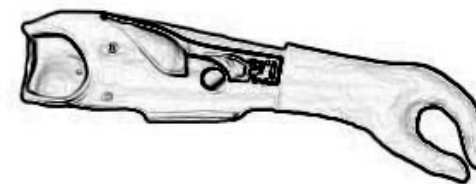
www.proteor.fr



www.orthopedie.proteor.fr
rubrique : notre réseau

NOTICE D'UTILISATION

APPAREIL MYOELECTRIQUE DE MEMBRE SUPERIEUR



Vous venez de bénéficier d'un appareil orthopédique, dispositif médical sur mesure. Afin de vous garantir un confort maximal, merci de lire attentivement cette notice. Votre appareil a été fabriqué par un Orthoprothésiste agréé, selon la prescription de votre médecin.

Sa confection a été réalisée à vos mesures, et il ne peut être utilisé que par vous-même. Les instructions concernant le port et l'utilisation de votre appareillage sont définies par votre médecin prescripteur : il faut les respecter strictement. Le numéro de l'appareil et la date de fabrication sont indiqués sur l'appareil.

Protection des données : Pour connaître le détail de la Politique de Protection des données mise en œuvre au sein de Proteor, toutes demandes doivent être adressées au Délégué à la Protection des Données : dpo@proteor.com



Groupe PROTEOR
6 rue de la Redoute
21850 St Apollinaire

DESCRIPTION, PERFORMANCE ET DESTINATION DU DISPOSITIF :

- Prothèse d'avant-bras mue par énergie électrique double emboîture fournie avec son gant, batteries et chargeur pour adultes ou enfants.
- Prothèse de bras avec coude mécanique, électrique ou myoélectrique incluant la main myoélectrique fournie avec son gant, batteries et chargeur pour adultes ou adolescents.
- Crochet-pince myoélectrique.

CONDITIONS NORMALES DE MISE EN PLACE :

Les prothèses sont mises en place selon les instructions de l'orthoprothésiste pour que la peau soit en contact direct avec les électrodes.

CONDITIONS NORMALES D'UTILISATION :

L'utilisation d'avant-bras dépendra en grande partie du type de dispositif terminal et de ses fonctions ainsi que de la programmation du processeur.

- ouverture / fermeture de la main
- ouverture / fermeture de la main associée à une prono-supination (rotation du poignet)
- coude électrique par interrupteur à bascule ou par traction
- coude myoélectrique
- pince de travail qui peut être mise pour effectuer un travail de force ou salissant.

Veiller toujours à avoir des batteries bien chargées (se référer à la durée de chargement indiquée sur la notice des batteries).

Pour remplacer une batterie, penser à éteindre la prothèse.

Cet appareillage orthopédique sur-mesure a été réalisé en fonction de l'activité que vous avez indiquée. Avant de pratiquer des activités susceptibles de contraintes élevées, consulter le médecin responsable de l'appareillage pour savoir si cela est possible.

CONDITIONS D'ENTRETIEN :

Laver régulièrement le moignon en le séchant bien avant de mettre la prothèse.

Eviter l'utilisation de crème grasse.

Il faut nettoyer de façon journalière l'emboîture avec un coton imbibé d'alcool à 60° incolore.

Le gant (non déchiré) est à laver chaque jour avec un savon doux.

Ne pas mettre la prothèse en contact avec des produits solvants.

L'immersion est à proscrire.

CONDITIONS DE STOCKAGE/ELIMINATION :

Garder la prothèse ainsi que le chargeur et ses batteries à l'abri de l'humidité et de la chaleur.

Ce type de prothèse myoélectrique comprend des éléments électroniques qui doivent être recyclés conformément à la législation en vigueur et notamment la directive Européenne sur les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques.



EFFETS SECONDAIRES :

Le contact direct entre la peau et l'emboîture peut provoquer quelques problèmes de transpiration et d'irritation au niveau du moignon.

En cas d'anomalie, prendre contact avec son prothésiste habituel pour toute intervention.

CONTRÔLES :

Les différents contrôles sont à effectuer en présence du médecin responsable de l'appareillage et de son prothésiste.

Une révision de la prothèse doit être faite une fois par an.

Le chargeur et les piles sont à vérifier lorsque les piles ne se chargent pas complètement et/ou se déchargent trop rapidement.

Les gants sont à changer régulièrement, surtout en cas de déchirement afin d'éviter une détérioration du système interne. Prendre contact avec son prothésiste habituel pour toute intervention.

Ne pas aller dans l'eau avec cet appareillage.

Tout incident grave survenu en lien avec le dispositif doit être notifié à votre orthoprothésiste et aux autorités compétentes relatives aux dispositifs médicaux.

REMARQUES

Nous attirons votre attention sur le fait que certain dysfonctionnement ou panne lié, par exemple, au bris, au choc ou à la dégradation, ainsi que le vol, peuvent engager votre entière responsabilité ou celle d'un tiers et les frais de réparation ou de remplacement seraient à votre charge. Compte tenu du niveau élevé des frais de réparation, nous vous engageons à contacter votre compagnie d'assurance pour obtenir une garantie complémentaire spécifique couvrant votre appareillage. Les renouvellements n'étant pas automatiques au-delà de la cinquième année, nous vous conseillons de disposer d'une prothèse de seconde mise en état pour pallier l'indisponibilité de votre appareillage durant la période nécessaire au renouvellement.

La garantie de certaines prothèses de main intelligente est conditionnée à la réalisation effective de la révision périodique dont le coût est pris en charge par l'Assurance-maladie. Cette révision nécessite que votre appareillage soit retourné auprès de notre service après-vente. Durant cette révision, une main de prêt sera mise à disposition sur votre prothèse.